

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

516 1/4 1267/2

Vol. I

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

N^o 6

MONTREAL, 15 MARS 1899



LA PETITE REVUE



Economie Politique et Sociale
Littérature — Philosophie — Sciences — Arts

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

SOMMAIRE DU N^o 6

PRIX
—
Le Numéro
3 cts

—
Farine du diable retourne en son — L'Ins-
truction publique, gratuite et obligatoire
— Autour d'un gibet — Toute une révéla-
tion — Dévorés par les fonctionnaires —
Le coq du village — Évolution du langage
— M. H. C. St. Pierre — Etc. — Etc.

ABONNEMENT
—
Par Année
75 cts

TOUTE CORRESPONDANCE ayant rapport à la RÉDACTION et à l'ADMINISTRATION
doit être adressée à LA PETITE REVUE, Boîte de Poste 2177

ALPH. PELLETIER, Imprimeur-Editeur, 36, rue St-Laurent, Montréal

Téléphone Bell . Main 2256

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTRÉAL, 15 MARS 1899

N^o 6

FARINE DU DIABLE RETOURNE EN SON

J'arrive de Québec. J'ai passé les dix derniers jours de la session à Québec.

J'ai entendu le député Bouffard faire ses aveux sensationnels, suivant *La Patrie*.

J'ai entendu le député de Montmorency, à la mode des anciens chrétiens, faire l'aveu public des tentations auxquelles le démon de la vénalité l'avait soumis.

J'ai vu le masque extérieur du fameux Stephens prendre l'air de l'indignation contre la corruption qui persiste à s'afficher dans tous les temples.

Puis, Philippe Pelletier, (c'est malheureux qu'il ne s'appelle pas Pierre ; on le comparerait à Pierre l'Érmite, le fameux apôtre des grandes luttes pour le bien) a paru dans le cirque. L'œil fixé sur l'ombre de Laroche, le cœur gonflé par l'amour du prochain, l'esprit conquis à une conviction digne d'un Descartes, le député de Dorchester a revendiqué heureusement la haute honorabilité de la législature, dans le passé, le présent et l'avenir. J'ai vu ses accents sincères empoigner l'Assemblée.

Jamais, pourtant, je n'ai vu plus triste troc de convictions politiques que dans les chambres du Château Frontenac, dans les salons du Garrison Club, dans les couloirs de la Chambre de l'Assemblée, et même dans les appartements de son fier Président, pendant qu'il était au fauteuil.

J'en ai le cœur navré ; j'en suis encore atterré.

L'homme public chrétien serait-il aussi vénal que l'homme d'état païen.

La moralité des députés à Québec ne serait-elle pas plus haute que celle des sénateurs romains ?

C'est à y croire.

Donnons quelques faits.

Espérons que les dénonciations du député de Montmorency valent autant que les comas des oies du Capitole.

Depuis cinq ou six ans, les biens de la Province et ceux des particuliers sont sujets, à chaque session de la Législature, à des raz

zias qui rappellent les attaques subites des pirates de Tarifa. Une poignée de lanceurs d'affaires travaillent, d'une session à l'autre, à faire main basse sur quelque chose appartenant au domaine public ou à celui des particuliers. Chaenn d'eux veut avoir sa limite à bois, ou sa rivière, ou son pouvoir d'eau, ou sa ville, ou les rues de telle ville, ou les chemins de telle municipalité. Le choix est fait. Il s'agit de s'accaparer de la vigne de Naboth. Comment s'y prendre ? Le procédé est peu compliqué. Voyez :

Le descendant de Robert Macaire s'en va trouver un avocat plus ou moins retors, mais ayant des relations précieuses sinon intimes avec les gros bonnets de la Législature. L'homme de loi, peu enclin à se fatiguer outre mesure, cherche dans les statuts antérieurs des modèles du genre, c'est-à-dire les meilleurs actes de donation de biens publics passés par la Législature de la Province.

Le projet de loi, le bill, est rédigé. Dans les avis qui sont donnés de sa demande à la Législature, celui qui a deux yeux n'y voit que bien peu de chose ; le borgne n'y voit rien.

Le bill est présenté.

C'est le grand moment pour le lanceur d'affaires. Gros, repus, lorgnons pour lire livre fermé, portant riches fourrures et montre et breloque en fin or d'Australie, parlant anglais comme Victor Hugo, et français comme Shakespeare, il téléphone à son avocat en bons termes avec le ministère.

Il faut partir pour Québec.

Il se sert d'un avocat rouge pour faire passer son bill à travers les récifs de l'Assemblée rouge ; il se sert d'un vieil avocat bleu onctueux pour conduire son bill par les allées ombreuses du Conseil Législatif.

Qui redira, au théâtre, ces colloques entre députés, conseillers et entremetteurs ?

Ces entretiens sont plus touchants que ceux de Ruth et de Noémi !

Le bill est sanctionné ; le tour est joué ; un nouveau monopole est créé ; une fortune est acquise à un sans-cœur qui n'a rien fait et ne fera jamais rien pour son pays ; pour lui, certaines personnes seront dépourvues de leurs biens et mourront dans la misère.

Le lanceur d'affaires n'a pourtant dépensé que bien peu.

Le fils de Robert Macaire revient à Montréal et établit ainsi le budget de l'expédition.

Ci-suit une copie fidèle d'un tel budget écrit dans le calepin d'un brasseur d'affaires fort bien connu et fort bien coté :

CRÉDIT

Valeur de ma charte..... \$500,000.

DÉBIT

Achat de 2 ministres <i>ad valorem</i> , \$300, \$200.....	\$ 500
Honoraire de mon avocat célèbre.....	1,000

Salaire de mon entremetteur.....	250
Achat de 2 députés habiles	400
Achat de 4 députés peu habiles, mais ambitieux...	300
Achat de 6 députés ambitieux.....	300
Achat de 10 députés sans habileté ni ambition...	100
50 bouteilles de champagne à \$3.50.....	175
10 boîtes de cigares.....	100
Voiturage des députés, allées et venues.....	200
2 promenades extra chez Gaspard et à la Chute...	200
Pertes en jouant aux cartes avec les députés.....	400
Coups divers	100
Divers	100
	\$4,125
Balance au crédit.....	\$495,875

Et dire que cela est vrai, en substance, et que cela se pratique sous le ministère actuel ; et que cela se pratiquait sous le ministère bleu.

M. le Premier, surveillez l'affaire, dans l'intérêt du parti et du pays.

Ne laissez pas vendre l'héritage de nos pères pour quelques plats de lentilles.

M. le Premier, surveillez vos députés ; vous, M. Flynn, surveillez les vôtres : bleus ou rouges se valent sur ce point.

Admis cependant qu'il y a de nombreuses exceptions, dans les deux camps.

Ces exceptions forment peut-être la majorité.

Nous voulons cependant attirer l'attention publique sur un danger qui menace notre pays. Ceux que la Législature enrichit ainsi, aujourd'hui, seront les premiers qui, voyant plus tard l'autorité publique leur demander d'entretenir les services publics, puisqu'ils ont tout en mains, demanderont et obtiendront l'union législative.

Les changements constitutionnels viennent presque toujours cacher de grandes dilapidations.

La chute de la puissance française dans ce pays fut préparée et exécutée par les concussionnaires et les voleurs.

L'Espagne doit ses revers actuels aux individus de même espèce.

Enfin, messieurs les députés à vendre, une pincée de conseils : exigez donc le prix lorsque vous vendrez votre vote. Agissez en cela comme Cicéron.

Ses votes valaient 100,000 sesterces la pièce, soit 100,000 francs.

Vous serez ainsi riches d'un seul coup et vous voterez ensuite, suivant votre conscience, si vous ne pouvez pas d'abord voter sans argent.

Puis, gardez bien le prix de vos convictions politiques dans votre échiquier ; c'est l'évanouissement rapide et inmanquable de l'or ainsi acquis qui a fait s'établir le proverbe : " Farine du diable retourne en son. "

UN ANCIEN.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE, GRATUITE ET OBLIGATOIRE

I

Dès qu'un peuple connaît ses droits, il n'y a plus qu'un moyen de le gouverner, c'est de l'instruire. Ce qu'il faut donc à tout gouvernement qui prend naissance dans l'élection, c'est un vaste système d'enseignement général, gradué, spécial, professionnel, commun, gratuit et obligatoire, qui porte la lumière au sein de l'obscurité des masses, qui remplace toutes les démarcations arbitraires, qui assigne à chaque profession son rang, à chaque homme sa place. Tout gouvernement fondé sur le double principe de l'égalité des droits civils et de l'élection sera toujours anarchique et chancelant, si un système d'éducation qui lui soit propre n'établit pas la hiérarchie des intelligences et ne fournit pas un contingent suffisant d'hommes éclairés pour recruter l'administration municipale, le jury, l'électorat, l'éligibilité. Le mal, ici, c'est l'ignorance générale perpétuant la centralisation administrative et la rendant nécessaire. Il faut donc combattre l'ignorance générale par un meilleur système d'instruction publique.

Que produit l'instruction primaire, avec une dotation annuelle insuffisante, parce qu'elle n'est alimentée que des contributions volontaires ? L'appauvrissement de l'agriculture, l'encombrement de l'industrie et des carrières libérales.

L'expérience démontre que si l'instruction élémentaire est le privilège de quelques-uns et non l'obligation de tous, elle ne fait que des victimes. Un enfant, par exception, a-t-il appris à lire et à écrire : dès qu'il possède cet avantage sur son père, il conclut que la profession paternelle est incompatible avec le savoir ; la vanité l'abuse sur sa vocation et lui fait abandonner le village pour la ville. De bon cultivateur qu'il eût été, en état de substituer avec discernement quelques procédés perfectionnés à des pratiques défectueuses, il va augmenter le nombre des artisans sans ouvrage, des avocats sans cause et des écrivains sans talent. Voilà, sans amplification, ce que produit l'instruction élémentaire inégalement et parcimonieusement départie ; voilà pourquoi nous voudrions que la loi fit d'une instruction convenue une obligation commune, afin que, dans un temps prévu, savoir lire et écrire cessât d'être un privilège social, et que ne pas savoir lire et écrire devint une incapacité politique.

Ici, — disons-le à la honte de notre pays, — les instituteurs de la jeunesse n'occupent pas, dans la hiérarchie administrative et sociale, la place que leur assigne l'importance de leur mission. De là l'une des plus grandes difficultés que rencontre l'établissement de l'ordre moral. C'est moins par des lois, presque toujours exclusivement fondées sur

des circonstances passagères et sur des intérêts mobiles, que les mœurs d'un peuple s'améliorent, que par une instruction convenablement appropriée à la constitution qui le régit ou doit le régit. Un gouvernement ne s'établit, ne se consolide et ne se perpétue que par un système d'instruction publique mis en harmonie avec ses principes fondamentaux ; ainsi, dans un gouvernement dont la base est l'élection populaire, tout doit tendre essentiellement à préparer la jeunesse, par des études spéciales, à l'exercice des droits qu'elle est appelée à exercer et à la pratique des devoirs que l'intérêt commun lui imposera. Chez un peuple qui n'admet aucune idée de privilèges héréditaires, l'instruction publique ne doit pas être le partage de quelques êtres privilégiés. Chez nous, les carrières ne sont pas obliges, les vocations contraintes ; certaines classes ne règnent pas nécessairement et légalement sur les autres. L'instruction doit alors cesser d'être une faveur ; elle doit cesser d'être uniforme, pour devenir aussi variée que la diversité des professions ; elle doit surtout devenir professionnelle, car plus l'industrie progressera, plus les fortunes se diviseront, plus l'obligation de spécialiser l'instruction deviendra rigoureuse.

Malheureusement, les gouvernements qui se sont succédés dans la province n'ont pas accordé à l'Instruction publique une importance égale à l'influence qu'elle exerce sur le caractère d'une nation. C'est peut-être à cette cause qu'il convient d'attribuer leur instabilité.

Cette question capitale hante les esprits soucieux de l'avenir du pays. Depuis quelques années, bien des coups droits ont été portés à la vieille routine, et il n'est pas douteux que cette question recevra un jour une solution favorable aux intérêts bien entendus de l'instruction populaire. Quand ce jour arrivera-t-il ? Combien de générations fortes, stérilisées par l'ignorance, resteront encore plongées dans les ténèbres ? On ne peut le prévoir. La marche du progrès est ardente, mais la résistance de l'obscurantisme est formidable ; au mouvement il oppose l'inertie, et, en attendant le triomphe de la raison, du bon sens, du progrès, le système éducateur pèsera sur la jeunesse de toute la force de sa bêtise, et continuera l'œuvre d'abrutissement qu'il a si supérieurement conçue et pratiquée, en dépit des impuissantes révoltes de quelques hommes d'élite qui se sont insurgés contre son action dissolvante.

Puisque, pour des raisons incompréhensibles, ou trop compréhensibles, l'État ne veut pas agir, c'est à nous, représentants des pères de famille, qu'il appartient de plaider la cause sacrée de l'instruction publique, obligatoire et laïque, qui doit assurer l'émancipation ministérielle et morale des Canadiens-français. En conséquence, nous allons fouiller à fond cette question capitale, et nous ne désarmerons que le jour où notre voix, faible écho de la masse, aura été entendue et nos vœux exaucés.

AUTOUR D'UN GIBET

Les journaux quotidiens vous ont appris, chers lecteurs, les détails de la double exécution de Cordeliano Vial et de Sam Parslow. Vous avez été saturés de détails palpitants, au point que vous croyez certainement n'avoir plus rien à apprendre à ce sujet. C'est une erreur. Avec leur courte vue ordinaire et leurs préférences pour certaines professions qu'ils estiment plus que d'autres, les petits reporters de ces grands journaux ont bien constaté du désordre et du scandale à Ste-Scholastique, mais ils n'ont pas vu, ou pas voulu voir la cause de ce scandale. Nous allons, sur ce point, en complétant les divers récits de cette opération judiciaire, y ajouter un chapitre inédit.

Il y a eu, chacun est d'accord sur ce point, désordre et scandale. Le désordre a été provoqué par deux éléments : les autorités de la prison et la police. Le scandale, lui, est le fait de la présence plus qu'extraordinaire de la légion des hôteliers et autres curieux de Montréal. Nous allons faire la démonstration de ces deux affirmations.

Les autorités locales de la prison de Ste-Scholastique ont eu le tort très grave de distribuer des cartes d'admission en nombre excédant de beaucoup la quotité qui doit exclure l'idée d'une exécution publique. Ces cartes ont été distribuées avec si peu de discernement, avec une telle absence de contrôle, qu'elles ont donné lieu, à Montréal et à Ste-Scholastique, à un trafic ignoble. Aussi des hôteliers de notre bonne ville, amateurs de sports sanglants, se sont-ils rués à cette sinistre exécution avec la passion qu'ils apportent aux combats de chiens et de coqs, ou aux parties de boxe. On estime à plus de cinq cents personnes le nombre de celles qui étaient dans la cour exigüe où se dressait l'échafaud. C'est au moins 80 pour cent de trop. Si les cartes n'avaient été attribuées, nominativement, qu'à ceux qui avaient droit, en vertu d'un titre quelconque évaluable, à servir de témoins délégués tacitement par la société, il est certain que la présence des policemen n'aurait pas été nécessaire à l'intérieur de la prison, et que leur ministère, au lieu d'avoir à s'exercer sur les invités, ou soi-disant tels, aurait été plus utile et plus efficace à l'extérieur.

Il n'en a pas été ainsi. La douzaine d'agents chargés de maintenir l'ordre a dû être employée contre les invités, et ces fonctionnaires, à tort ou à raison, ne se sont pas fait faute de rudoyer les assistants, et de préférence les plus paisibles, selon l'usage.

Quelques minutes avant l'exécution, un quidam dressa, de l'extérieur, une échelle contre le mur de la prison, et sa tête apparut au faite de la muraille. L'agent placé sur la première plate-forme de l'échafaud, prit son revolver et tira en l'air pour effrayer l'intrus. Celui-ci se borna à lui faire un salut en riant et conserva sa position. Cet incident provoqua l'hilarité de l'assistance. Puis ce fut une tenta-

tive d'assaut contre la prison. Des coups redoublés furent lancés dans la porte qui résista ; mais comme les agents de la force publique avaient affaire à l'intérieur, il fallut le temps à quelques-uns d'entre eux de percer la foule pour faire cesser ce scandale. En résumé, MM. les shérifs de Ste-Scholastique ont commis la faute de semer des cartes anonymes à tous les vents. Cette prodigalité a permis à une masse d'individus de Montréal de se pavaner insolemment au milieu d'une société où ils n'avaient rien à faire. Cela leur a permis de passer la nuit à boire et à jouer dans les hôtels de Ste-Scholastique, avec une foule altérée, au sein de laquelle ils ont pu glisser leurs cartes d'affaires. Si la foule n'avait pas été admise dans la prison, la police aurait pu exercer sa surveillance au dehors et les scènes sauvages qui se sont produites avant et surtout après l'exécution n'auraient pas eu lieu. Nous ne relaterons pas ces scènes écœurantes, dû à la brutalité d'une foule mêlée et en délire, nous dirons seulement qu'en outre de l'envahissement de l'échafaud et de l'arrachement d'une voile qui dérobait la vue des suppliciés, il s'est trouvé des hommes capables de commettre une quasi mutilation sur Cordélia Viau, en lui arrachant les cheveux par poignées.

N'est-ce pas édifiant.

VINDEX.

TOUTE UNE RÉVÉLATION

J'ai une femme dont l'excessive piété fait le reconfort de ma vie : elle quitte tout, soupe, dentelle, maison, enfants, dès qu'elle sait qu'il y a une indulgence à gagner quelque part ; aussi quels trésors de portioncules amoncelés dans ma demeure ! Il va sans dire qu'elle est constamment à l'affût de toutes les semaines religieuses, publiées par les messieurs prêtres et qu'elle salue d'une explosion extatique l'arrivée de chaque nouvelle libéralité de notre sainte mère l'Église.

On s'imagine les débordements surséraphiques de cette âme d'élite quand, l'autre jour, elle lut, de ses yeux, que le Saint Siège venait d'attacher une précieuse indulgence à la lecture de la Sainte Bible. S'en procurer une version française de grand luxe fut l'affaire du déjeuner au dîner. Non, jamais je n'oublierai l'expression que prirent les yeux de ma femme quand elle vit entrer au salon le livre de vie. D'instinct, nous nous précipitâmes à genoux et remerciâmes le bon Dieu de cette éclatante faveur. Puis avec de gros soupirs nous baisâmes à plusieurs reprises la sacrée reliure. Comme tout rayonnait dans les caractères divins du texte, comme tout parlait au cœur et à l'âme ! Enfin l'on se mit au travail, et résolument. Il fut convenu qu'on ne toucherait pas à l'Ancien Testament avant qu'on se fût procuré les savantes méthodes d'exégèse traduites de l'allemand, et pour plus de facilité l'on

décida que je suivrais simultanément l'étude commune dans une autre Bible.

On ne tarda pas à prendre un plaisir charmant à comparer les évangélistes ; on ne tarda pas non plus à y trouver des obscurités surprenantes dans les termes, mais alors nous y prenions une leçon d'humilité dont nous tirions un grand profit pour nos âmes.

Seulement, ma femme s'affligeait de ne pas entendre, d'après les règles de la raison, tout ce qu'elle lisait : " si l'on nous demande, disait-elle, d'étudier la Sainte Bible, c'est avec notre intelligence et non celle du voisin et si je ne la débrouille pas, comment puis-je gagner mes indulgences ? "

Mais ce qui est plus grave, c'est, (et elle en a complètement perdu le sommeil) qu'elle a découvert dans les Apôtres une contradiction, absolument inexplicable dans un livre historique quelconque.

Je lisais les Actes des Apôtres, à haute voix ; elle comparait le récit de saint Paul. Nous étions au chapitre de sa conversion. Je lisais donc, chap. IX, v. 7 : " Or, les hommes qui l'accompagnaient demeurèrent tout étonnés, car ils entendaient une voix mais ne voyaient personne. "

— Tu te trompes, cria ma femme. C'est le contraire, absolument le contraire. Ils voyaient la lumière mais ils n'entendaient rien. Tiens vois, et je lus, avec ébahissement, dans ces mêmes Actes des Apôtres, chap. XXIII, v. 9, au sujet de la même conversion, ces mots de saint Paul : " Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière mais ils n'entendirent point ce que disait celui qui parlait avec moi. "

Ainsi la contradiction est flagrante, et ne comporte aucun palliatif d'après les méthodes de conciliation purement humaines.

Si je vous disais que j'ai craint que la raison de ma femme ne fut ébranlée par le choc de cette surprise.

J'ai inutilement essayé de la calmer en lui expliquant comment saint Paul pouvait avoir eu deux conversions, l'une réelle, l'autre symbolique ; je lui ai vainement rappelé que l'Apôtre des Gentils se glorifiait d'être tout à tous, judaïsant avec les juifs et romain avec les romains ; qu'ainsi aux *aveugles* il disait que ses amis avaient vu la lumière, aux *sourds*, qu'ils avaient entendu la voix, de sorte que tous restaient *muets* d'admiration.

Rien n'y fait. Elle ne lit plus que les lamentations de Jérémie et demande avec cris et larmes où sont ses indulgences ? N'y savez-vous remède. M. le rédacteur ? Le cas est grave, car les interprétations des saints Pères, que nous avons appelé à notre secours, sont encore plus mystérieuses que le texte en général : témoin, ce paysage de St-Augustin où il est dit que Jéchonias doit être compté dans la généalogie de Notre Sauveur parce que son voyage à Jérusalem est la pierre angulaire, etc., au point que j'entends dire que s'il est surhumain de concilier les contradictions de la Sainte Bible, il est surdivin d'accepter ses interprètes.

DÉVORÉS PAR LES FONCTIONNAIRES

Par ce temps de vols et de cambriolage, nous ne sommes nullement surpris de constater que les voleurs et les cambrioleurs aient choisi l'Hôtel-de-Ville comme lieu de leurs opérations. Nos fonctionnaires municipaux avec leurs airs d'alguazils et leur pédantisme à les faire prendre, ma foi, pour des fils de juges, n'ont qu'à se signaler encore dans quelques tripatouillages véreux pour que nous les prenions à coup sûr pour une bande de Cartouches.

Le scandale dévoilé par l'échevin Roy ne nous a rien révélé de bon, si ce n'est que l'auteur présumé en a été quitte pour sa ré-installation dans ses fonctions luxueuses.

Le département des chemins s'est vu retrancher un de ses membres en attendant qu'il soit réinstallé. La Cour du Recorder, oh ! là là, semble aussi vouloir jouer des coudes. Mais soyons tranquilles, l'enquête de cette dernière sera en tout, semblable à la première. S'il s'est trouvé un coupable au département des chemins, ne semblerait-il pas logique qu'il doit y avoir un complice ? Car, pour la corruption comme pour le mariage, il faut être deux.

Le Rapport de la Cité nous démontre qu'il y a près de 300 fonctionnaires à l'Hôtel-de-Ville, avec des émoluments variant de \$600 à \$5.000. Nous ne pouvons pas constater, hélas ! que notre population se soit accrue dans de telles conditions qu'il ait fallu raisonnablement augmenter le nombre des fonctionnaires. Quelle est donc la cause de cette incroyable multiplication de fonctionnaires — plaie dévorante auprès de laquelle la fameuse plaie égyptienne des rats était une simple plaisanterie — ?

Mais tout ça crève de faim, sue de misère, à l'exception de ce qu'on peut appeler les " grosses légumes." Vous les plaindrez peut-être ; car après tout, plusieurs ont de la famille à nourrir. Il ne faut pas oublier qu'ils ont, pour la plupart, abandonné le travail des champs ou de l'usine, pour des fonctions plus ou moins mal définies, et qui sont le refuge des paresseux et des rossards.

Combien plus heureux ils seraient s'ils étaient restés au village, s'ils n'avaient pas jeté le manche après la cognée et dédaigné la blouse de l'ouvrier pour s'enfourner dans les villes et y abriter leur ventre vide sous les pans d'une redingote râpée ! Mais non, ils ont préféré gratter du papier, user les ronds de cuir et manigancer quelques mariages riches, plutôt que de faire la vendange et préparer la moisson. Et les malheureux mangent de la vache enragée, grelottent de froid et sont tous fiers d'être des messieurs à \$2.00 par jour ! On n'est député, on n'est échevin qu'à la condition de promettre et de donner des places.

La vie politique municipale est une surenchère ; de cette façon, il

y a telle place de chef de bureau qui renuimère quatre ou cinq individus à la fois, le titulaire présent et les quatre anciens titulaires retraités avant l'âge et sans l'ombre d'une infirmité. Voilà comment le nombre des fonctionnaires a *doublé* et le chiffre des pensions civiles dans d'autres départements a *triplé*.

Par quel moyen diminuer les frais de l'administration ? Il faudrait pour cela tailler dans le vif et renvoyer aux travaux des champs qui manquent de bras. les quelques milliers d'oisifs qui moisissent inutilement sur les paperasses.

Seulement ce serait de la propagande politique à rebours.

Nos députés et nos échevins ne sont pas assez héroïques pour restreindre le nombre des pauvres diables qu'ils mènent au scrutin sous l'embrigadement administratif. Et il se rencontrera plus d'échevins encore pour augmenter le nombre des fonctionnaires que pour le diminuer.

Qui donc trouvera la solution de ce problème redoutable, qui nous mène à l'épuisement rapide des ressources nationales, en un mot, sur la pente savonnée d'une banqueroute prochaine ?

L. H.

LE COQ DU VILLAGE

S'il y a des gens qui ne doivent pas jubiler en ce moment, ce sont indubitablement les paroissiens d'un petit village sur les rives de l'Ottawa, non loin de la capitale où le curé avec une noble désinvolture, se constituant l'ange gardien de la félicité de ses ouailles, vient d'annoncer au prône, avec un sentiment de persuasion qui ne permet aucunement de douter de la conviction de ses espérances : « Qu'il suivait d'un œil mari l'incubation d'une chose qui, une fois éclos, ferait enfin du curé le maître absolu du village. » La foudre n'eût pu produire d'effet plus déconcertant sur les fidèles réduits maintenant à demander ce que pourra bien être cette *autorité convoitée*, prenant comme pierre de touche l'*autorité usurpée* prodiguée par leur généreux pasteur.

A n'en juger en effet que par les prônes du saint homme, on pourrait certes se décourager à moins. « Je souhaite, vociférait-il tout récemment à ses fidèles stupéfaits, la grippe, la picotte, les fièvres et autres sortes de maladies à ceux qui, en dépit de mes admonestations, laissent leurs filles sortir ou aller danser le soir avec les garçons ! » Et comme hypnotisé par le feu de l'inspiration religieuse qui vint de l'illuminer, se figurant déjà voir les parias accablés de ses foudres, il s'arrête comme en extase devant son œuvre, puis comme soudainement frappé d'une idée à laquelle il semblait n'avoir pas songé, modulant sa voix pour la circonstance, il ajoute avec un geste approprié : « Cela donnera de l'ouvrage au docteur. » Si l'illustre Bossuet vivait encore je ne doute nulle-

ment qu'il se mettrait en tête de s'adjoindre pour ami un docteur sans clientèle afin de pouvoir se payer le luxe d'une péroraison aussi sublimé.

Ce que je me demande cependant, c'est si l'Aigle de Maux, comme l'aiglon, pardon, le Coq de notre Village, pousserait le sentiment de l'amitié jusqu'à oser, dans la chaire, élever le verbe au profit de son protégé pour reprocher à ses paroissiennes en mal d'enfant de se faire délivrer par un médecin «au gros ventre bien dodu» et «aux grosses joues rubicondes» attestant ainsi par leur goûts intempestifs des inclinations charnelles malséantes à des femmes et en contradiction flagrante avec les principes de modestie enseignés par l'Eglise. Je reste surpris que, comme péroraison à cette nouvelle incartade, il n'ait pas souhaité aux délinquantes d'avoir pour progéniture des veaux, des chiens, des cochons et autres espèces d'animaux. Une telle finale n'eut été que le digne pendant de la grippe, la picotte, les fièvres et autres sortes de maladies dont il avait déjà aspergé son troupeau dans un récent transport d'aménité *ejudem farinae*. Les fidèles abasourdis eussent pu se figurer enfin que c'était une nouvelle manière pour M. le curé de leur envoyer sa bénédiction.

Celui qui sait se multiplier en sorties d'une telle outrecuidance contre les vivants, ne doit pas avoir plus de respect pour les morts. Récemment dans ce même village un long convoi, attestant l'estime et l'amitié portées à la défunte, conduisait à sa dernière demeure la dépouille mortelle de celle qui venait de partir. Ce tribut de respect si justement mérité par une vie exemplaire ne devait cependant pas rencontrer l'approbation de M. le curé qui, à deux reprises différentes après l'enterrement se démena du haut de la chaire, comme un diable dans un bénitier, parce que ses paroissiens avaient assisté aux funérailles. La raison en est bien simple. L'infortunée défunte avait eu le malheur de naître et mourir protestante et, comme telle, avait été marquée au crayon rouge sur le calepin de M. le curé. Rien d'étonnant donc qu'en dépit des convenances les plus élémentaires, en dépit même du respect qu'il doit à l'habit qu'il porte, ce saint homme ait eu l'audace, étouffant en lui tout sentiment humain, de venir, par sa conduite indigne, ajouter encore à l'affliction de la famille éplorée. La mémoire eut cependant due suppléer au cœur et lui rappeler qu'il n'était pas aussi à cheval sur l'étiquette en ce qui concerne le protestantisme alors qu'il suivait religieusement les ordonnances prescrites gratuitement par le fils de la défunte, un Docteur protestant. Mais à faire avancer un âne qui recule on perd son temps. Il est donc inutile d'essayer d'inculquer à ce dévoyé que s'il n'avait pas eu une somme de sens commun suffisante pour lui dicter de se taire en considération des services rendus, il eut dû cependant, puisant dans sa boîte à malice, en tirer assez de rouerie pour essayer de sauvegarder les apparences en se laissant passer pour un ingrat au lieu d'afficher sa lâcheté.

C'est à refuser de croire que l'auteur de tant de méfaits puisse porter une soutane. Aussi je prendrai la liberté, sans vouloir faire jaillir sur le clergé cette conduite éhontée, de conseiller aux autorités ecclésiastiques de museler ce prêtre s'ils ne veulent pas s'exposer à le voir un beau matin empalé sur la cime du clocher, jouer en haut ce rôle de coq qui l'avait tant alléché en bas. La patience humaine à des bornes, et je plains M. le curé, si les grippés, les picottés et les fiévreux se lassant des bons souhaits du directeur de leurs âmes se mettent à ses trousses. Je le plains surtout si les femmes pregnantes s'en mettent. La gente féminine n'a pas pour habitude d'admettre de badinage sur ce point et elle pourrait bien faire comprendre à M. le curé, qui, de par son sacerdoce même, ne doit certainement pas être un intéressé, que ce serait beaucoup mieux pour lui de ne pas fourrer son nez où il n'a pas d'affaires.

EVOLUTION DU LANGAGE

L'idée attachée à ces mots met un philologue en présence du conflit direct entre la Science et la Religion qui doivent se concilier puisqu'elles ont pour principe la même vérité absolue, Dieu. D'un côté, la religion enseigne la création *ex-nihilo* d'un monde antique, de la terre avant le soleil, c'est-à-dire l'effet avant la cause ; l'accessoire avant le principal ; l'enfant avant la mère, et tout d'une pièce, la création d'un couple parfait se dégradant successivement ; de l'autre la science enseigne la pluralité de mondes en voie de formation et déjà formés d'une matière préexistante ou cosmique, la terre tirée du soleil ; la cause avant l'effet, le principal avant l'accessoire ; l'homme sorti de l'animalité par voie d'évolution et progressant à partir du bas du règne animal jusqu'à son état actuel. Dans sa perplexité, que fera le philologue ? S'adressera-t-il à un prêtre, comme je l'ai fait, à cet homme lié, comparable à l'oiseau engagé ? La réponse est aussitôt donnée : la science a souvent fait banqueroute, mais la révélation, jamais, car elle est infaillible. Non satisfait, consultera-t-il le savant laïque tel qu'Ernest Hæckel. Ce dernier dira : tenons-nous en aux faits, à l'expérimentation, c'est la meilleure philosophie ; car, la révélation ne saurait donner une profonde certitude, son propre étant le subjectif. Notre inquisiteur ne pouvant sortir du doute fera appel à la saine raison et mettant de côté les livres parce qu'il les voit remplis d'allégories, de contradictions et tromperies, il lira le grand livre de la nature toujours vrai ; il y trouvera que les grandes lois d'évolution relatives à l'humanité n'ont pas changé ; que tout nouvel enfant présente encore dans son développement l'histoire de toutes les transformations par lesquelles il a fallu à ses ancêtres passer, pour arriver à la race dont il sort ; que l'enfant n'arrive à la parole, qui n'est que le son articulé au

moyen d'organes perfectionnés soumis à une intelligence, que progressivement et par évolution lente, qu'il en a été ainsi pour l'homme primitif qui étant social, sentit de bonne heure le pressant besoin de communiquer avec ses semblables ; et dès qu'entre deux individus il y eut identité d'idée attachée à un son quelconque, aussitôt fut jetée la base du langage se diversifiant presque à l'infini au milieu de circonstances locales telles que l'acclimatement, l'alimentation, etc. Ce qu'étaient ces sons, c'est chose assez difficile à dire. Cependant trois hypothèses ont été émises. 1. *L'onomatopœtique*, supposant que les premiers sons articulés de l'homme, furent mimiques, une imitation des corps vibrant dans la nature, comme le sifflement du vent, le bruit du ruisseau, le tonnerre grondant ; de même que l'imitation caractéristique du cri de différents animaux ; désignant une brebis par *baa*, un chien par *bow-wow*, la vache par *monouh*. Cette théorie est appelée par ses opposants, théorie *bow-wow*. 2. La théorie interjectionnelle maintient que l'origine du langage provient d'exclamations hautement expressives involontairement prononcées, lors d'une frayeur, d'une blessure, d'une surprise ou joie excessive. Cette théorie est appelée théorie *pooh-pooh*. La troisième proposée, est : de même que tout métal frappé donne un cercle sonore spécial, ainsi le cerveau humain, à l'impression d'un nouvel objet y répond par un son approprié comme le nom de cet objet. C'est ce qui est vulgairement connu, comme théorie *ding-dong*. Mais, par évolution cette propriété du cerveau s'est perdue, et dans la suite, le génie inventif de l'homme supplanta la méthode la plus primitive.

Chacune de ces théories a ses partisans érudits pour la soutenir et des opposants scientifiques, qui, autant par le ridicule et le sarcasme que par la logique et le bon sens, s'efforcent de montrer la fausseté du plan qu'ils rejettent. Cependant, considérée séparément, chaque théorie contient quelque vérité et toutes trois combinées, peuvent expliquer le langage tel que nous le trouvons aujourd'hui.

Les sons mimiques et les exclamations ne forment qu'une proportion du langage comparativement petite ; et bien que, sans nul doute, ils aient droit à la priorité, étant le premier échelon des sons plus parfaits ; encore est-il, que la grande partie du langage consiste en sons arbitraires, innombrables, le produit du génie inventif de l'homme.

La méthode d'expression onomatopœtique est universellement intelligible. L'anecdote suivant originalement raconté par Farrar servira d'exemple : Un gentilhomme anglais, durant son séjour en Chine, fut servi d'un plat d'une apparence étrange et qui eut pu être pris pour du canard, du lapin ou autre chose semblable. Pour savoir ce qu'était son mets, il demanda au garçon chinois : "Quack—quack ?" et eut la réponse inattendue : "bow-wow !" Cette entrevue originale avec accent interrogatif et sons imitatifs, se fit tout aussi bien qu'avec notre style de conversation raffiné. En autant que *Quack — quack ?* suggéra

au Chinois, la question, et «*bow — now*» fut une réponse aussi intelligible que nécessaire.

Non moins compréhensible est la forme d'expression interjectionnelle, encore que les signes, les gestes et le jeu du maintien aident fortement à transmettre la signification désirée. Ainsi, combien est expressif le son *sh*, avec le doigt placé près des lèvres. Qui peut douter de l'exclamation *poah* ! avec l'expression de mépris ? Le *ah* de surprise ou de plaisir ; le *oh* de peine, transmettent l'idée plus fortement que pourraient le faire des phrases entières.

Les expressions arbitraires pour la pensée sont réellement la partie intéressante du langage. Car, de tels mots, s'ils sont ramenés à leur origine nous donneront une vue d'intérieur dans l'histoire du passé ; nous découvriront l'état de culture, la condition sociale, ou la conception philosophique prévalant au temps où le mot est formé. Ainsi, plusieurs mots employés par nous aujourd'hui sont dérivés de racines sanscrites, créées dans des temps préhistoriques par les anciens Aryens ; et, en analysant ces mots, nous apprenons des faits, lesquels, sans la science du langage, nous seraient demeurés inconnus pour toujours. Par exemple, le mot «*man*» (homme) est de la racine sanscrite *má*, mesurer, penser, c'est pourquoi l'homme est le mesureur, le penseur. *Daughter*, est aussi du sanscrit *dûh*, *duhitar*, ce dernier du verbe *dûh*, traire ; et de la syllabe *tar*, du gouna de *trí*, nom d'agent, qui traite. *Tsadek*, Hébr : il a été juste ; *sanser* : *sadaka*, justice, *bahou* de l'expression hébraïque, *tohou-cabohou* (chaos) de *bahu*, *sanser* : nombreux, *cohen*, hébr : sacrificateur, (prêtre) de *cahan*, il a officié ; ce dernier peut être du *sanser* : *gô*, bœuf, et *han*, tuer. Ces racines sanscrites semblent assez trancher en faveur du dévanagâri (langage des dieux). La question de priorité si longtemps contestée entre ces deux langues, et ces mots nous enseignent que les Aryens étaient passés par l'état de chasseurs avant d'être pasteurs et littérateurs.

Par la Bible, la croyance a prévalu que l'Hébreu était le langage primitif et que la diversité de la parole datait de la confusion des langues à la Tour de Babel. La philologie comparative, partant ainsi de prémisses fausses, ne pouvait prendre l'ascendant et avoir droit au nom de science.

Cependant, Leibnitz en 1710, fut le premier qui douta de l'origine hébraïque du langage ; et graduellement, par comparaison, le sanscrit fut reconnu comme le langage principal duquel tous les autres sortaient. Cette découverte donna un nouvel élan à l'étude de la philologie comparative, mais, ce qui est mieux que toutes ces recherches, c'est la découverte de Grimm qui définit la loi du changement, par laquelle, nous pouvons retracer un mot à travers tous ses changements dialectiques jusqu'à sa racine sanscrite.

Il est très intéressant de suivre un langage autant que possible, dans son développement, ses changements d'euphonie en sanscrit,

d'après certaines lois physiologiques : — Entr'autres celles-ci : toute consonne soit labiale, soit dentale, etc., veut généralement être précédée de la nasale de son ordre. Ex : *embrasser*, et non *enbrasser* ; *entasser*, et non *emtasser*, etc.

De deux nations vivant ensemble, la formation d'un dialecte mi-toyen participant de chacune de ces langues n'en aura pas la pureté.

Nous, Franco-Canadiens, par notre rapprochement avec les Anglais, parlons un dialecte déjà rempli d'anglicismes et s'enrichissant de ces derniers de jour en jour en dépit de nos puristes qui, par leurs conseils et leurs livres, retardent, que pour un temps, le développement du dialecte, ne pensant pas que travaillant contre la nature, ils perdent leur temps, et que tôt ou tard, la loi aura son libre cours.

A mon avis, ces philologues feraient mieux de créer une académie canadienne indépendante.

Nous ne pouvons être étrangers à la langue anglaise, laquelle, plus souvent que toute autre, a été assujettie aux vicissitudes, à l'éventualité, changée par l'admission d'éléments étrangers ; à certaines époques, menacée d'extinction complète, elle peut, le mieux, servir comme exemple du développement du langage.

La langue anglaise appartient à la famille Aryenne, branche Teutonique ou Gothique et division du bas Allemand. C'est pourquoi elle est langue-sœur du Bas Allemand ou Platt-Deutsch.

Dans le IX^e siècle les Bas-Allemands du Continent et les Anglo-Saxons de la Bretagne se ressemblaient quant aux caractères principaux.

L'on suppose que, la Bretagne à d'abord été habitée par les Turaniens, fort rapprochés des Lapons et des Esquimaux. Alors, vinrent les Celtes, cette branche de la famille Aryenne, qu'on suppose avoir d'abord laissé leur séjour asiatique et émigrée vers l'ouest, poursuivant toujours cette direction, à mesure que des hordes d'Aryens laissaient l'Asie Centrale, le berceau du genre humain.

Une étude approfondie de la philologie comparative nous met en état d'établir une sorte d'échelle du langage.

Cette échelle a 4 degrés :

1. Le *monosyllabisme* où s'est fixée la Chine. 2. *L'agglutination*, à une syllabe significative inaltérable, l'agglutination accole des syllabes subordonnées. 3. La flexion du radical même, la fusion plus intime avec les affixes, infixes et suffixes qui nuancent le mot, caractérise les langues supérieures sémitiques et Indo-Européennes. 4. *L'analytisme* dernier stade du langage, comporte un apparent retour aux procédés syntaxiques des langues isolantes.

Ayons une connaissance plus intime des grandes lois de l'évolution et nous aurons le plaisir de voir la légende de la confusion des langues et celle de la création divine d'un couple parfait, voué à l'infinité, parlant le plus beau langage, rentrer dans les ténèbres de l'ignorance et de la crédulité des vieux âges qui les ont fait naître.

Maintenant que l'évolution a été constatée par l'expérimentation et que l'intellect est capable de vérités d'ordre métaphysique très élevé, c'en est fait de cette création, toute d'une pièce, de notre prétendu père *Adam*, appellation tirée de l'Assyrien *Adamou*, partout, avec sens collectif, signifiant *race*, des *condance* — et nulle part, avec sens individuel; *orthodoxie* mensongère, plus propre à tuer l'intellect qu'à le nourrir; en conséquence, rejetable, et comme telle, appelée à disparaître devant la science.

On a fait, à plusieurs reprises, des efforts pour franchir la barrière qui nous sépare de nos frères parlant une langue étrangère à la nôtre, et ce, au moyen d'un langage universel. Dès 1688, l'Evêque Wilkins publia un ouvrage sur ce sujet, et un peu plus tard, Leibnitz travailla pour le même but. Aujourd'hui, le *Folapak*, basé sur des principes scientifiques et philologiques, se met en évidence et malgré tout éloge, il ne saurait servir d'éléments de littérature. L'homme, par ses inventions, se joue des distances entre les différentes nations; le bateau à vapeur, la locomotive, le télégraphe et le téléphone contribuent à unir l'homme dans une seule fraternité en faisant du monde un pays unique.

Il y aura certainement un temps pendant lequel, la "confusion des langues" cette dernière barrière, n'existera plus et par consentement unanime, un langage sera choisi pour devenir moyen universel de communication.

UN PHILOLOGUE.

M. H. C. ST. PIERRE

L'entrevue de M. H. C. St. Pierre avec *La Patrie* accuse chez cet avocat une suffisance et des airs de parvenu tout-à-fait détestables.

M. St. Pierre a pris presque deux colonnes de l'organe de Mgr Bruchési pour se vanter et se décerner des éloges qu'il n'a certes jamais mérités. Mais nous le défions de nous citer le nom d'un seul avocat libéral qui consente à dire que notre modeste criminaliste possède des titres à une position de juge sous un gouvernement libéral. Des vieux rouges comme M. St. Pierre plus un parti en a, plus il est à plaindre.

Ces gens-là ne sont bons qu'à la curée.

L'ingéniosité cléricale n'a pas de bornes. Pour combler le trou que l'abolition des bazars a fait dans leur budget les institutions religieuses ont inventé l'œuvre des petits sacs. Le mécanisme qui fait fonctionner cette nouvelle industrie, consiste à distribuer aux dames patronesses des petits sacs de toile dans lesquels les destinataires jettent autant de sous qu'elles comptent d'années.

Inutile de dire que plus il y a de sous plus on s'approche du paradis, physiquement et onctueusement parlant.

En avant les gogos !